



Expiration de VLS, demande de récépissé

Par **Mohamed Jirari**, le **29/08/2018** à **16:32**

Je suis dans une situation assez spéciale, mon VLS expire le 1er septembre et mon rdv est programmé pour le 27 novembre que j'ai pris début juin (J'ai même essayé d'anticiper de le faire début mai en envoyant un mail à la préfecture, en vain).

De ce fait, je suis bloqué pendant 3 mois (1er septembre - 27 novembre). Je peux ni quitter le territoire français, ni travailler à titre accessoire. Je me suis rendu à la préfecture 3 fois pour demander un récépissé mais à chaque tentative c'était un échec royal.

Je ne sais plus quoi faire, j'ai la possibilité d'effectuer un CDD qui se transforma en CDI une fois l'APS acquise, mais si je ne le commence pas début septembre, j'ai peur que la proposition d'embauche saute et ma carrière avec.

Je n'ai plus cours, je ne peux pas travailler et je ne peux pas rentrer chez moi.

Je suis face à un mur.

Merci de vos réponses